

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2019

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Rapport d'activité de l'association
 2. Présentation des comptes de l'association
 3. Points divers
 4. Renouvellement du Syndicat.
-

Les propriétaires, dûment convoqués, se sont réunis ce jour à 20h00 dans la Maison des Associations sise au Pré Saint Gervais – 3, Place Anatole France.

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Eric GRANDCLAUDE, Président. Le quorum (334) n'étant pas atteint, une deuxième réunion est organisée ce même jour à 20h30, avec le même ordre du jour, pour permettre à l'Assemblée de délibérer valablement.

A 20h30, 280 voix, (propriétaires présents ou représentés) sont comptabilisés.

Cinq membres du syndicat sont présents, Dominique GENTIL ne pouvant participer, est excusée.

1. Rapport d'activité

Le président fait d'abord un point d'avancement des travaux d'enfouissement des réseaux qui a démarré en novembre 2017.

- Les travaux relatif à l'enfouissement du réseau électrique sont complètement terminés. Des propriétaires signalent que des fils aériens subsistent Avenue des Sycomores et que des potelets de protection des coffrets électriques sont encore manquants. Le Syndicat va relancer l'entreprise responsable des travaux à ce sujet.
- Au niveau du réseau électronique, Orange a pris beaucoup de retard et n'a pas convenablement géré ce chantier. Actuellement, l'enfouissement est réalisé Grande Avenue, Avenue des Sycomores, Avenue de Bellevue, Avenue de l'Aigle et Avenue des Marronniers. Les travaux devraient démarrer prochainement Avenues des Acacias et de l'Aigle, Orange ayant enfin transmis l'ordre de travaux à son sous-traitant.
- Au niveau du réseau d'éclairage public, les deux points lumineux supplémentaires (Avenue des Acacias et Avenue de l'Aigle) sont opérationnels. Le point lumineux situé au fond de l'Avenue de l'Aigle est désormais alimenté en souterrain.

- Les chaussées ont été réfectionnées sur la totalité des avenues de Bellevue et de l'Aigle ainsi que sur les portions de la Grande Avenue et des Avenues des Acacias, des Sycomores et des Soupirs affectées par les travaux.
Les chaussées seront refaites sur l'intégralité de l'Avenue des Marronniers et sur le reste de la Grande Avenue et des Avenues des Sycomores et des Acacias. Cela a pu être possible car le coût du chantier a été moins élevé que prévu sur certains postes. Ces travaux ont été ordonnancés en début d'année mais le Sipperec a connu de grands dysfonctionnements au niveau administratif et nous sommes toujours dans l'attente d'une date de réalisation de ces travaux.
- Une fois que le réseau téléphonique sera complètement enfoui, il restera à effectuer la dépose des poteaux et la reprise des trottoirs.
- Compte tenu des retards constatés, l'ASA n'a pas procédé au paiement des sommes qui auraient dû normalement être versées si le chantier s'était déroulé correctement. De ce fait, nous avons un grand écart entre les dépenses prévues pour l'exercice 2018 et celles réellement effectuées.
- Enfin le câblage de la fibre optique au niveau des rues a été réalisé par Orange et chacun peut donc se faire raccorder à la fibre avec l'opérateur de son choix, ce que de nombreux propriétaires ont déjà fait même si des problèmes ponctuels peuvent se présenter

Les autres travaux réalisés dans l'année concernent les arbres :

- Deux arbres malades ou présentant un danger ont été abattus. Ils ont été remplacés par des liquidambers, espèce qui présente l'avantage d'une croissance lente.
- Le Syndicat a également fait procéder à l'élagage de l'ensemble des arbres de la Villa.

Concernant les arbres, le Syndicat rappelle que chaque propriétaire est responsable de ses plantations et que les propriétaires doivent s'assurer que leurs plantes (lierre, glycine,) ne grimpent pas sur les arbres appartenant à l'ASA.

Le Président rend hommage à Claire Gilibert qui est malheureusement décédée cette année et qui est resté jusqu'à jour de son décès membre du syndicat.

Il remercie également Françoise Alberic qui a dû interrompre pour raison personnelle sa participation au Syndicat après de nombreuses années passées au service de la Villa.

Il est ensuite procédé au vote du rapport d'activités.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.

2. Comptes financiers.

Le Président présente le rapport financier de l'ASA Villa du Pré Saint Gervais.

Puis il est procédé au vote d'approbation du budget prévisionnel 2019.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.

3. Points divers.

- Suite à la suggestion d'une propriétaire, le Syndicat contactera l'entreprise qui effectue l'entretien des arbres afin d'étudier la faisabilité de la pose de pièges à phéromone pour lutter contre la mineuse des Marronniers.
- Plusieurs propriétaires se plaignent des bruits occasionnés par des deux-roues motorisés qui empruntent la rampe située au sommet de l'Avenue des Marronniers.
Le Syndicat étudiera les solutions possibles afin de réduire ces nuisances sans supprimer la rampe afin que les poussettes et bicyclettes puissent continuer à l'utiliser.

4. Renouvellement du Syndicat.

Le Syndicat devant être complètement renouvelé, il est procédé à l'élection des membres du Syndicat pour une période de 3 ans.

Sont candidats : Mesdames Viviane Durand, Eva Frances et Judith Kraft, Messieurs Yves Euvremer, Dominique Gentil, Claude Gerbet, Eric Grandclaude et Mathieu Pansard.

A chacun leur tour, Mme Frances, Mme Kraft, Mme Durand, M. Euvremer, Mr Gentil, Mr Gerbet, M. Grandclaude et M. Pansard sont élus à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée.

Les propriétaires présents ou représentés lors de cette assemblée sont remerciés pour leur participation.